

Écoles maternelle et Élémentaire Durkheim
Compte-rendu du Conseil d'École du 08 novembre 2010

Présents :

Mme Landrin, Directrice de l'école maternelle et Présidente du Conseil.
M. Andrès, Directeur de l'école élémentaire et président du Conseil.
Mme Rafiki, Conseillère municipale.
Mmes Demangeon et Grandjacquot, enseignantes de l'école maternelle.
Mmes Michel, Neyrat, Simonetti, Humbert, Mr Fetet, enseignants de l'école élémentaire.
Mmes Lefort, Manière-Duffour, Mr Petit, représentants des parents d'élèves de l'école maternelle.
Mmes Remy, Berthet, Danet, Guignard, Mrs Grandjacquot, Voirin et Chraïbi, représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.

Excusés :

Mme Gasser, Inspectrice de l'Éducation Nationale.
Mme Ungethuem, Mr Zint, Mr Demangeon, enseignants de l'école élémentaire
Mme Djitli, représentant des parents de la maternelle
Mmes Tisserant, Polin et Founès, représentants des parents de l'école élémentaire.

Mr Andrès ouvre la séance du Conseil d'école en précisant qu'à ce jour, aucun nouveau DDEN n'a été nommé pour remplacer Mr Doridant.

Les attributions du Conseil d'école :

Mr Andrès et Mme Landrin rappellent les attributions du Conseil d'école.

Effectifs, répartitions et enseignants :

À la maternelle :	TPS/PS : 26 élèves (17 + 9)	Mme Landrin
	PS/MS : 25 élèves (6 + 19)	Mme Demangeon
	GS : 29 élèves	Mme Grandjacquot

Soit 80 élèves au 08/11/10.

À l'élémentaire :	CP : 12 élèves	Mme Michel et Mr Zint (le vendredi)
	CE1 : 18 élèves	Mme Neyrat
	CE2 : 20 élèves	Mr Fetet
	CM1 : 19 élèves	Mmes Simonetti et Ungethuem (le mardi)
	CM2 : 25 élèves	Mrs Andrès et Zint (le mardi)

Soit 94 élèves au 08/11/10

Maître Titulaire Remplaçant : Mme Humbert
Enseignant en allemand : Mr Demangeon

Désignation des délégués auprès de la commission municipale de restauration scolaire :

Mr Andrès pour les enseignants et Mr Grandjacquot pour les parents, représenteront l'école cette année.

Travaux et demandes en attente auprès de la mairie :

Pour la maternelle : Les travaux suivants ont déjà été signalés lors de précédents conseils d'école et n'ont toujours pas été réalisés :

- 3 tuiles faîtières du toit de la salle de jeux sont soulevées et risquent de tomber.
- le toit du local à vélo : Mme Rafiki répond qu'une procédure a été lancée par la Mairie.
- le revêtement de sol autour du toboggan n'a pas été changé.

Mme Rafiki précise qu'un budget a été prévu pour cette intervention dans les écoles.

- les plaques de liège dans le couloir pour la Moyenne section : Mme Rafiki indique qu'il n'y a pas eu de gros travaux réalisés cet été.

Mme Landrin signale des problèmes récurrents dus au manque de civisme des riverains de l'école :

- déjections canines sur les trottoirs
- stationnements gênants et dangereux, notamment pour les manœuvres des bus. La Police Municipale pourrait-elle intervenir ?

Opération «un fruit à la récré » : La première livraison pour cette année scolaire a eu lieu aujourd'hui. L'opération est très intéressante, toutefois, les enseignants regrettent que les fruits de ce jour soient trop durs et donc difficiles à manger pour des enfants.

Pour l'élémentaire : les demandes suivantes sont toujours en attente :

- le branchement des climatiseurs de la salle informatique est à terminer.
- les tableaux : des contacts ont été pris avec des fournisseurs avant l'été, mais à ce jour, aucun tableau n'a été livré.
- les baguettes murales pour l'affichage dans les classes et le point d'eau pour la classe de CE1 : Mme Rafiki précise qu'il n'y a pas eu de gros travaux effectués pendant l'été.
- la fuite de la gouttière du bâtiment du cycle 1 : les travaux auront lieu cet hiver.
- les panneaux de basket adaptés aux CP : l'école doit indiquer un endroit approprié pour les installer.
- les rideaux et la peinture pour la classe des CE1 : ces travaux ne sont pas prévus au budget 2011.

Mme Neyrat signale que le mauvais fonctionnement des rideaux est très gênant pour les enfants et insiste pour qu'une solution même provisoire, soit trouvée rapidement.

Les trois enseignantes du cycle 2 ont fait une demande de classe de découverte - neige au Pont du Metty. Mme Rafiki explique que les demandes sont à l'étude à la Mairie et que 120 jours ont été accordés au groupe scolaire.

Les enseignants rappellent que trois jours par classe semblent être un minimum pour mener à bien un projet pédagogique de classe de neige (pratique du ski).

Mme Rafiki informe le conseil d'école qu'un diagnostic du patrimoine arboré des écoles a été réalisé et que des tilleuls de la cour de l'élémentaire seront soumis à une expertise de prévention-sécurité plus approfondie. Au cas où un abattage serait nécessaire, une réimplantation serait prévue.

Projet d'école 2010-2013

Le Projet d'école a été transmis aux représentants de parents. Ce projet a été élaboré au niveau des deux écoles, maternelle et élémentaire. Les parents ont été associés lors de la réunion de finalisation. Le conseil d'école donne un avis favorable.

Aide individualisée :

L'équipe enseignante fait le choix de commencer l'Aide Individualisée très rapidement à la rentrée, en se servant des informations transmises par les enseignants précédents. Avant les vacances, à l'issue de chaque période, le conseil des maîtres se réunit pour définir les nouvelles modalités pour la période suivante. Puis, les propositions sont faites aux familles, qui donnent leur accord. Au cours de la première période, environ 25 enfants en ont bénéficié.

Les activités de l'école :

- TPS/PS/MS :** spectacle LE ROI SOMMEIL à la bibliothèque
- GS :** spectacle ET HOP ! Dans le cadre des LARMES DU RIRE.
- GS/CP :** Liaison Maternelle-CP en EPS : jeux d'opposition au Dojo chaque jeudi matin.
Chorale : chaque lundi >> Concert de Steve Waring le 25 novembre
Projet à l'année à L'ardoise Verte (thème de l'eau)
- CP/CE1 :** Cinéjuniors le 15 novembre
- CE1 :** Visite de l'exposition « Le Monde des abeilles » à la chambre d'agriculture.
Projet à l'année à l'Ardoise Verte sur le thème « milieu rural /milieu urbain »
Projet « Chantons ensemble » avec un spectacle à la Louvière en fin d'année.
- Cycle 2 :** projet en Arts Plastiques avec le Musée, sur le thème de l'eau. Les travaux seront exposés en fin d'année.
- CE2 :** Fête de la science : les enfants ont participé à divers ateliers de découvertes.
Projet sur le thème de l'eau avec les Archives Départementales : une exposition sera présentée au 2ème trimestre.
- CE2/CM1 :** Visite du site Gallo-romain de Grand le 2 décembre.
- CM1 :** visite de l'exposition apicole « Le Monde des abeilles »
Participation à la fête de la science.
Projet à l'année sur le thème « étude du vivant sur les différentes saisons » à l'Ardoise Verte.
Projet de création d'une fresque sur les gestes d'éco-citoyenneté à l'école.

Les CM1 ont inauguré rue Notre-Dame -de-Lorette, la fresque dont ils avaient réalisé le projet l'an passé au CE2.

- CM2 :**
- La classe Vanoise s'est déroulée du 14 au 22 septembre.
 - Malgré les grèves, le programme a pu être respecté mais le retour a été anticipé.
 - le prochain projet sera le séjour de 4 jours à Paris, prévu du .

Règlement intérieur :

Pour la maternelle : Mme Landrin rappelle que les personnes qui viennent rechercher les enfants doivent être majeures.

Pour l'élémentaire : Mr Andrès rappelle que les familles doivent informer l'école en cas d'absence des enfants. Elles peuvent le faire par téléphone ou par mail.

Les règlements intérieurs sont adoptés.

Plan Particulier de Mise en Sécurité :

Les lieux de confinement sont : - **pour la maternelle** : la salle de classe des Moyens
- **pour l'élémentaire** : le bâtiment de direction.

Mme Landrin fait remarquer qu'il manque toujours les trousse de secours prévues dans le plan.

Un exercice d'alerte-incendie a eu lieu à la maternelle le 18 octobre 2010.

L'évacuation des enfants s'est déroulée efficacement en 1mn50s.

Coopérative scolaire :

À la maternelle : le montant est de 8 euros/trimestre pour les 3 classes + 7 euros/ trimestre pour une collation dans la classe des TPS/PS.

Il existe 4 comptes : un compte par classe + un compte école.

À l'élémentaire : le montant est de 13 euros/an.

Il existe 6 comptes classe autonomes et un compte école.

Mr Andrès explique que les écoles, contrairement aux collèges, n'ont pas le droit de gérer un budget. C'est pourquoi, chaque coopérative est affiliée à un organisme de gestion, l'OCCE, qui contrôle les comptes.

Les comptes de chaque coopérative peuvent être consultés par les parents.

Question diverses :

- Un parent remarque que les enfants passent de plus en plus de temps à leurs devoirs pendant les vacances.

Mr Andrès note la remarque et propose de revoir le sujet au niveau de l'équipe enseignante.

- l'Amicale Durkheim a élu un nouveau bureau qui se réunira prochainement.